



Les représentants du personnel élus au CHSCT-D de la Mayenne

A Monsieur le Directeur Académique

Références : décret 82-453, article 69

Le 2 janvier 2021

Monsieur le Directeur Académique,

Cette rentrée de janvier 2022 s'annonce dangereuse au regard de l'évolution épidémique. Le ministre de la santé évoque un « raz de marée ». Pour autant, le ministre de l'Education Nationale maintient les écoles ouvertes sans aucune disposition supplémentaire pour protéger les personnels.

Plusieurs de nos collègues se trouvent dans l'incompréhension face à ces choix, et ont légitimement peur de reprendre dans des conditions mettant en péril leur état physique et moral.

Nous souhaitons, dans le cadre du CHSCT évoquer urgemment tous les points relatifs à la mise en sécurité de tous les personnels dans les écoles, EPLE et services du département notamment :

- La mise en œuvre du dépistage effectif, systématique et régulier des personnels comme des élèves
- La mise à disposition de masques FFP2
- La mise à jour des DUERP
- L'équipement en capteurs CO2 et purificateurs d'air
- La création des postes statutaires nécessaires pour faire baisser immédiatement les effectifs dans les classes et pour assurer le remplacement de tous les enseignants avec l'ouverture sans délai des listes complémentaires et une dotation positive pour la carte scolaire 2022
- La création des postes statutaires d'infirmières et de médecins scolaires notamment pour les missions de dépistage dans les écoles
- ...

En ce sens, les représentants du personnel du CHSCT-D 53 demandent l'organisation d'une réunion exceptionnelle du CHSCT-D dédiée aux conditions de cette rentrée et à la situation sanitaire dans les écoles, les EPLE et les services.

Nous vous demandons que cette réunion se tienne dans les délais les plus brefs.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos salutations respectueuses.

Stève GAUDIN
Marie PELAINGRE

Christophe LE RETIF

Morgane KERLEAU
Isabelle SABLE-LEROUX

Lorraine BOEDEC
Clémentine RONDI

FNEC-FP FO 53

CGT Educ'action 53

FSU 53

UNSA Education